

Sur motion de M. le Secrétaire, il est convenu que le Comité s'occupe de l'organisation de la Conférence de la Défense et de l'Armement dans le cadre des Nations Unies.

Le Comité a décidé de constituer une Commission de l'Armement et de la Défense, dont le mandat est de préparer un rapport sur l'état de la question et de proposer des mesures appropriées.

Le Comité a également décidé de constituer une Commission de l'Organisation des Nations Unies, dont le mandat est de préparer un rapport sur l'état de la question et de proposer des mesures appropriées.

Le Comité a enfin décidé de constituer une Commission de l'Économie et du Développement, dont le mandat est de préparer un rapport sur l'état de la question et de proposer des mesures appropriées.

FIGURE 2 CONTRE 4

Après débats, la motion est mise aux voix par vote à main levée et est adoptée à l'unanimité.

Le premier président de la Conférence a été élu par acclamation.

Le premier vice-président de la Conférence a été élu par acclamation.

Le premier secrétaire de la Conférence a été élu par acclamation.

Le premier trésorier de la Conférence a été élu par acclamation.

Le Comité permanent des affaires économiques et du développement de l'Organisation des Nations Unies a été élu par acclamation.

Le Comité permanent des affaires sociales et du développement de l'Organisation des Nations Unies a été élu par acclamation.

Le Comité permanent des affaires culturelles, scientifiques et éducatives de l'Organisation des Nations Unies a été élu par acclamation.

Le Comité permanent des affaires juridiques de l'Organisation des Nations Unies a été élu par acclamation.

Le Comité permanent des affaires de l'Organisation des Nations Unies a été élu par acclamation.

Le Comité permanent des affaires de l'Organisation des Nations Unies a été élu par acclamation.

Le Comité permanent des affaires de l'Organisation des Nations Unies a été élu par acclamation.

Le Comité permanent des affaires de l'Organisation des Nations Unies a été élu par acclamation.